

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

### Les élus du Département ont visité le chantier de doublement du viaduc de Viéran à Epagny-Metz-Tessy

Dans le cadre du projet global de doublement de la RD 3508 nord entre les échangeurs de Gillon et de l'Hôpital, le Département de la Haute-Savoie a lancé en mars 2021 les travaux de doublement du viaduc de Viéran.

À l'occasion du 3<sup>e</sup> lançage du pont, lundi 26 juillet, Martial Saddier, Président du Département de la Haute-Savoie, et Lionel Tardy, Vice-Président délégué notamment aux routes et à la mobilité, ont effectué une visite du chantier en présence des Conseillers départementaux des cantons d'Annecy et de nombreux élus locaux. Cette visite a permis également de faire un point d'étape sur l'opération de mise en deux fois deux voies de la RD 3508.

La route départementale 3508, au nord de l'agglomération d'Annecy connaît aujourd'hui une saturation quotidienne aux heures de pointe du matin et du soir. Compte tenu du dynamisme de l'agglomération, les projections pointent une augmentation significative du trafic sur cet axe au cours des prochaines années.

Afin d'améliorer sa capacité, la RD 3508 nord va être portée à 2 x 2 voies sur 2,4 km entre l'échangeur de Gillon et l'échangeur de l'Hôpital. Cette opération sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Haute-Savoie a été lancée en 2019. **Son coût global est de 37 M€, financé à 50% par le Département de la Haute-Savoie et 50% par le Grand Annecy.** Le coût des travaux de doublement du viaduc s'élève à 7,1 M€.

#### ▪ **Calendrier – Grandes lignes de l'opération globale :**

- Bretelles de liaison avec l'A41 (vers l'échangeur de l'hôpital) : mis en service en mars 2021
- Doublement du viaduc sur le Viéran (170m) :
  - ✓ Printemps-été 2021 : assemblage de la charpente et lançage de la charpente
  - ✓ Automne 2021 : mise en place du tablier
  - ✓ Mise en service : printemps 2022
- Section courante RD3508 nord :
  - ✓ Printemps-été 2021 : livraison du nouveau giratoire de la grenette à Epagny Metz-Tessy, terrassements pour élargissement de la plateforme au sud de la chaussée actuelle, construction d'écrans de protection acoustique
  - ✓ Novembre 2021 : basculement de la circulation sur la nouvelle plate-forme sud, pour reprendre les enrobés sur la chaussée actuelle, construction des écrans de protection acoustique côté nord
  - ✓ Printemps 2022 : travaux sur le Viaduc sur le Viéran actuel pour reprise de l'étanchéité, des joints de tablier et des enrobés

#### **Le lançage du pont :**

Lundi 26 juillet a eu lieu la 3<sup>e</sup> opération de lançage de la charpente métallique (sur quatre au total). La charpente métallique est assemblée par tronçons successifs à côté de l'ouvrage. Dès qu'un nouveau tronçon est terminé, la charpente est « lancée » en direction de ses futurs appuis. L'assemblage de la charpente se fait par tronçons successifs car il n'y a pas la place sur le chantier pour assembler toute la charpente en une seule fois.

Après ce troisième lançage, le dernier tronçon de la charpente pourra être assemblé, et le dernier lançage (en août) permettra à la charpente d'atteindre son emplacement définitif.

## ▪ Mesures environnementales

### **Préservation des milieux naturels**

La mise en place d'un réseau d'assainissement, la création d'un nouveau bassin de traitement, ainsi que l'agrandissement d'un bassin existant permettront de récupérer et de traiter les eaux de ruissellement de la route avant leur rejet dans le milieu naturel.

Le doublement du viaduc de la Vallée de Viéran ne créera pas d'obstacle supplémentaire au passage de la faune.

### **Limitation des emprises sur les terres agricoles**

Les mesures de réduction des emprises permettent de limiter au maximum l'impact sur les terres agricoles de la plaine d'Epagny.

### **Insertion paysagère**

Côté riverains, les écrans acoustiques seront intégrés dans un habillage bois, et des plantations recréeront une trame végétale.

Avec une proportion, des couleurs et des matériaux équivalents à l'ouvrage existant, le nouveau viaduc s'intégrera naturellement dans le paysage.

### **Lutte contre les nuisances sonores**

Une nouvelle isolation phonique adaptée au doublement de la voie va être mise en place.

L'efficacité des murs antibruit et merlons existants sera renforcée du côté nord de la route, tandis que des murs seront disposés sur le côté sud. Parallèlement, la chaussée sera revêtue d'un enrobé à performance acoustique.

Les bâtiments insuffisamment protégés bénéficieront d'une isolation de façade.

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Laura Métivier

06 49 13 76 09 / 04 50 33 49 89

 [media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

 [hautesavoie.fr/espacepresse](http://hautesavoie.fr/espacepresse)

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)